



Commune de COUBERT

Reconstruction de la station d'épuration – 3 400 EH



CHARGES HYDRAULIQUES A TRAITER

Débit journalier	1.567	m ³ /j
Capacité	3.400	eq/hab
1. Budget	2.756.400	euros TTC

DESCRIPTIF GENERAL

Afin de répondre aux exigences de protection du milieu récepteur et de garantir un dispositif compatible avec la réglementation applicable en matière d'assainissement des collectivités, la commune de COUBERT a décidé de se doter d'une nouvelle station d'épuration intercommunale.

Dans le cadre de ce projet et au-delà de notre garantie sur les performances de traitement, nous avons attaché une attention particulière à la fiabilité du traitement, au confort d'exploitation et à la réduction de l'ensemble des nuisances environnementales.



L'installation comprend :

STEP de COUBERT



- Dégrillage grossier et relevage ;
- Bassin d'orage de 800 m³ ;
- Dessablage-dégraissage et traitement des sables ;
- Bassin d'aération avec zone anaérobie et zone d'aération (diffusion fines bulles) ;
- Traitement physico-chimique complémentaire du phosphore ;
- Dégazage et Clarification ;
- Traitement des boues par centrifugation et stockage en bennes ;
- Désodorisation complète.

Maître d'œuvre	Concepteur -Constructeur	Génie civil	Paysagiste
En cours de réalisation			